

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
(Direction des Études Économiques et de l'Évaluation Environnementale)

ADEME

Programme CDE 2^{ème} phase,

RAPPORT FINAL (Résumé)

ACTEURS ORDINAIRES ET ENVIRONNEMENT

**De l'absence des acteurs ordinaires dans les dynamiques
technocratiques de concertation à leur présence possible dans un
Processus de Concertation Distribuée (PCD)**

Département de sociologie et Pôle Enquête du laboratoire LLS
UNIVERSITÉ DE SAVOIE

Roland RAYMOND (direction scientifique) - MCF HDR -

Olivier CHAVANON – MCF et coordinateur du Pôle Enquête -
Denis LAFORGUE - MCF -

(avec la collaboration d'Odile JOLY – MCF)

NOVEMBRE 2011

Les gens ne sont pas systématiquement là où il est attendu qu'ils soient. Ils ne sont pas tels qu'il est prévu qu'ils soient, pas plus qu'ils ne font d'emblée ce qu'il est escompté qu'ils fassent. Les changements attendus à l'échelle d'un pouvoir politique ne sont pas les transformations / recompositions plus ou moins permanentes qui s'opèrent dans bon nombre de situations ordinaires. De sorte que sur l'ensemble des citoyens invités à des réunions publiques dont les thèmes sont censés les concerner, peu y sont présents (si ce n'est ceux qui y sont au titre de leur engagement dans la société civile - essentiellement associative ou fédérative -) ; de même, les publics des institutions (préfigurés en tant que « cibles » ou « acteurs potentiels du changement ») ne répondent pas forcément aux attentes des premières, que ce soit en termes de présence ou d'adoption des injonctions, critères ou normes d'action et de comportement qu'ils sont censés devoir / pouvoir incarner. Le travail de recherche engagé durant ces trois dernières années est parti de ces constats, ceux-là même qui permettent de démontrer le bien-fondé du nécessaire développement d'un *Processus de Concertation Distribuée* (PCD).

Les trois parties qui composent notre rapport apportent en effet une série d'éclairages sociologiques concernant à la fois les tenants et aboutissants des politiques et de l'action publique en place (visions institutionnelles, implications communicationnelles et narratives, logique d'action censées être opérantes à l'échelle de la population), à la fois les processus qui sont inhérents aux comportements et conduites (instituées, existentielles, consubstantielles d'une indétermination opérationnelle liminaire) des citoyens / acteurs ordinaires. Sont ainsi informés divers aspects que recouvrent les comportements et conduites des citoyens / acteurs ordinaires, de même qu'un ensemble de processus dans lesquels sont pris les acteurs non éminents, et par lesquels tout un ensemble de situations ayant partie liée avec la question de l'environnement prennent une réelle consistance sociologique. Or c'est cette même consistance qui est finalement au cœur des conclusions / préconisations qui viennent informer les dispositifs et dispositions qui peuvent participer du développement d'un *Processus de Concertation Distribuée* : celui qui favorise et garantisse une intelligibilité distribuée - et communalisable - entre les acteurs ordinaires, les acteurs éminents et les scientifiques concernés.

Détail des propositions / préconisations qui sont les nôtres en matière de concertation

- favoriser la production, l'exportation de data, *via* un système collaboratif et intégré de type **workflow** qui autorise une mutualisation, sur une base partagée et unifiée, de l'ensemble des données considérées comme essentielles à la compréhension des processus par lesquels des conduites énergétiques deviennent opératoires ou peuvent le devenir.

- mettre en place et développer des **SEME** (des Services d'Expérimentations en Matière d'Economie d'Energie) venant favoriser et rendre possible, *via* des **sessions de témoignages d'opérations** et des **ateliers techniques d'échanges de savoir-faire**, la mise en relation entre un ou des acteurs ordinaires et des tiers capables d'opérer avec eux un diagnostic distribué des éléments contingents qui peuvent être dégagés et en jeu (artisan, professionnel, d'autres acteurs ordinaires ayant développé des opérations similaires, architecte, décorateur, spécialiste de l'eau ou du vent, chargé de mission PNR concerné, etc.).

Pris ensemble, de tels dispositifs et dispositions favoriseront sans nul doute la cohésion sociale, dès lors que la question des scénarios et des conduites énergétiques sera informée au cours et à l'issue de divers partenariats dont les bienfaits pourront être ensuite communalisés à des échelles toujours plus larges (dans une logique à la fois *bottom-up* et *top-down*).

Roland Raymond